

## La vitalité culturelle en milieu rural : rêve ou réalité ?\_

Par *Christiane Barbe*

Sous-ministre adjointe aux opérations de développement culturel et des communications,  
ministère de la Culture et des Communications

D'entrée de jeu, je voudrais vous remercier de m'avoir invitée à participer à cet atelier portant sur la vitalité culturelle en milieu rural.

Au ministère de la Culture et des Communications, nous voulons appuyer le milieu rural, alors qu'il vit des changements économiques, démographiques et sociaux très importants. Plusieurs chercheurs parlent aujourd'hui d'une nouvelle ruralité et de sa recomposition.

Nous voulons être des alliés, des partenaires, dans la quête constante pour un meilleur développement rural. L'offre de services publics, l'engagement des entreprises, la participation des citoyens et des citoyennes au dynamisme socio-économique de leur milieu sont autant de défis à relever par les leaders des communautés auxquelles nous souhaitons nous associer activement.

En culture comme en économie, il n'existe pas de « recette » universelle de développement. Chaque région vit sa réalité distincte, ses problèmes à elle.

Mais chaque région, chaque milieu rural, chaque communauté peut miser sur la culture pour se développer car elle joue toujours le même rôle fondamental.

Elle constitue un ciment social qui permet aux communautés de s'adapter au changement, sinon de le provoquer. Elle est un facteur de cohésion sociale et elle contribue à la vitalité, entre autres économique. De plus, c'est un levier majeur dans la valorisation des richesses patrimoniales et artistiques du milieu. Le virage culture de plusieurs villages québécois le prouve (pensons à Saint-Jean-Port-Joli pour la sculpture ou à Baie-Saint-Paul pour les arts visuels).

Ou encore au *Village en chansons de Petite-Vallée* qui s'est « construit » à partir de l'amour de ses résidents pour la poésie et la musique. Créer le festival a bien sûr demandé de la part des fondateurs beaucoup de travail, de l'audace, un grand sens de l'organisation. Mais sans l'environnement culturel, sans la passion des gens de Petite-Vallée, rien n'aurait été possible.

Mais qu'en est-il de l'action que nous menons maintenant ? Quelle est notre réalité comme ministère ?

J'aborderai cette question en rappelant en quoi la mission du ministère concerne directement les communautés en région.

Le ministère, par l'entremise de ses directions régionales, les sociétés d'État qui relèvent de la ministre de la Culture et des Communications, et les autres partenaires du gouvernement gardent constamment le cap sur son mandat originel, qui est de favoriser au Québec l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications au bénéfice de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, sans distinction de condition, d'origine, de classe.

Pour favoriser l'accessibilité des arts, de la culture et des communications, le ministère noue des alliances avec un ensemble de partenaires privés et publics, particulièrement avec les instances régionales et municipales.

Les Conseils régionaux de concertation et de développement, les Centres locaux de développement, les municipalités, les MRC, tous ces acteurs ont un rôle important à jouer dans la promotion de la culture.

Pour réaliser son mandat auprès des communautés, le ministère s'appuie sur un réseau de directions régionales qui couvre l'ensemble du territoire québécois.

En effet, les directions régionales du ministère disposent d'une expertise dont les communautés rurales peuvent tirer profit.

Elles agissent en fait comme des antennes pour la détermination des besoins de la communauté et la mise en œuvre adaptée des politiques et des programmes.

L'aménagement des équipements culturels et celui des bibliothèques, le plus souvent réalisé par les CRSBP, la restauration du patrimoine religieux, la présence de musées, la diffusion des arts de la scène, l'accès des bibliothèques et des édifices publics à l'autoroute de l'information, l'attribution de statuts juridiques à des biens culturels, sont autant d'aspects, autant d'investissements de nos gens et de nos ressources qui touchent les milieux ruraux.

Cette année, elles ont été particulièrement actives en regard du plan *Agir pour la culture et les communications* qui a généré des investissements globaux de 120 millions de dollars en quelques mois.

Ces montants ont permis de poursuivre le développement dans toutes les régions du réseau de bibliothèques publiques, des lieux de formation et d'information essentiels.

Ils ont également permis la restauration et la mise en valeur du patrimoine, la construction ou la mise à jour de centres d'interprétation, d'institutions muséales, de salles de spectacles, de centres d'archives, dont certains sont situés dans de petites localités et d'autres desservent la population régionale à partir d'une ville-centre.

Depuis 1995, en collaboration avec les citoyens et les citoyennes et les fabriques, le ministère a mené avec beaucoup de succès un programme de restauration du patrimoine religieux dans lequel le gouvernement a investi plus de 120 millions de dollars. Les directions régionales comptent pour beaucoup dans le succès de cette opération.

Ce sont des dizaines d'églises et de presbytères sur tout le territoire québécois, dont plusieurs en milieu rural, qui ont été sauvegardés – quand ce n'est pas carrément sauvés de la ruine – au bénéfice des générations futures.

Les chantiers de restauration du patrimoine religieux ont par ailleurs eu des effets d'entraînement importants sur la revitalisation du tissu urbain de nombreux villages.

C'est aussi dans cette optique de maintien d'un cadre de vie intéressant pour les citoyens et les citoyennes qu'ils appuient, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec, la revitalisation de milieux anciens et d'immeubles historiques.

Ces interventions, qui impliquent toujours un partenariat entre des particuliers et la municipalité, contribuent à valoriser les immeubles anciens et lancent un message positif dans le milieu.

Par ailleurs, d'autres programmes et interventions du ministère ont un effet structurant très important dans les petites localités situées en milieu rural.

Ainsi, le programme de soutien aux médias communautaires est devenu au fil des ans un instrument de cohésion sociale et culturelle dans les régions du Québec.

Bien qu'elles aient accès aux grands médias de masse, les communautés rurales veulent « prendre des nouvelles de leur monde » et disposer de leurs propres sources d'information.

Les médias communautaires sont parfaitement adaptés à la réalité des petites collectivités. De plus, ils sont nombreux à s'intéresser à la culture locale. Ce sont des révélateurs et des catalyseurs de la fierté identitaire des communautés.

Par ailleurs, les directions régionales jouent également le rôle de conseillères auprès des instances municipales et régionales, comme, par exemple, les MRC lors des révisions de schémas d'aménagement, ou encore auprès des villes ou MRC désirant élaborer leur propre politique culturelle.

Comme vous le savez, l'élaboration d'une politique culturelle constitue une démarche démocratique très stimulante et son adoption témoigne d'une volonté commune d'agir.

Il existe d'ailleurs une corrélation directe entre le fait d'avoir une politique culturelle et la stabilité des investissements en culture.

Je me permets de signaler, à ce sujet, que cette initiative dont les effets bénéfiques sont démontrés pourrait encore gagner du terrain dans nos régions, puisque les dépenses culturelles par habitant des MRC à caractère rural, bien qu'elles croissent d'une année à l'autre, étaient encore deux fois moindres en 1999 que la moyenne québécoise.

L'entente de développement culturel avec le ministère peut être considérée comme la suite logique de l'adoption d'une politique culturelle.

Ce type d'entente constitue une véritable reconnaissance de l'action des municipalités – et des MRC – dans le monde culturel. Elle est une offre de partenariat qui respecte les diversités de chaque région.

Et elle est un encouragement à en faire davantage.

Elle nous donne l'occasion d'apporter notre soutien dans la mise en œuvre du plan d'action, elle favorise les partenariats à la grandeur du territoire desservi et elle permet une intervention plus large et plus diversifiée au sein des communautés.

Les résultats de ces ententes et politiques culturelles municipales sont très concrets.

Selon une étude menée par l'Université du Québec à Trois-Rivières, les localités partenaires du ministère ont investi plus que la moyenne des villes québécoises en culture : 4,2 % du budget d'opération, alors que la moyenne est de 2,7 %.

Les ententes en cours ont permis de déployer beaucoup d'ingéniosité et d'initiative dans les régions.

Je pense, par exemple, à l'expérience menée en Gaspésie, en collaboration avec Tourisme Québec, qui a donné naissance à *Terre d'origine*, un projet de tourisme culturel qui exploite avec bonheur le potentiel du patrimoine gaspésien.

Le patrimoine, bien entendu, est une « voie royale » de développement culturel pour de nombreuses régions rurales, parce que le territoire québécois recèle à cet égard des possibilités qui sont comme autant de trésors cachés, ou de filons inexploités.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le ministère de la Culture et des Communications a mis en place, à la suite du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, le programme *Villes et villages d'art et de patrimoine*, particulièrement bien adapté aux communautés rurales.

Ce programme s'adresse aux villes et aux MRC qui désirent mettre en valeur les plus beaux fleurons de leur patrimoine et de la culture dans une optique de tourisme culturel.

Le réseau des *Villes et villages d'art et de patrimoine* compte actuellement près de 80 partenaires, dont une trentaine de MRC à caractère rural. Cette réponse exceptionnelle du milieu rural illustre, à notre avis, la volonté des élus locaux de prendre en main leur développement culturel.

La qualité des projets menés à terme grâce à ce programme est simplement remarquable. Je me permets d'en citer un :

Dans la MRC de Portneuf, on a mis en place trois circuits régionaux qui valorisent la tradition vivante : « les voies du sacré », qui proposent une animation du patrimoine religieux ; « les voies du savoir », qui mettent en valeur le réseau muséal portneuvois ; et « la première voie », qui propose la découverte du patrimoine bâti du chemin du Roy.

#### **LA CULTURE VUE COMME UN INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF**

Comme vous pouvez le constater, la culture dans les milieux ruraux revêt de multiples formes et peut compter sur de nombreux outils publics ou communautaires pour s'épanouir. Mais il y a sans doute moyen de faire plus, d'innover dans votre façon d'intégrer la culture au développement local.

Et à compter de maintenant, c'est de rêve qu'il s'agit.

En effet, j'aimerais ouvrir une porte, une avenue de discussion.

Je profiterai de notre rencontre pour mettre l'accent sur les actions sectorielles qui jouent un rôle actif et direct dans le soutien de la vitalité socio-communautaire du monde rural.

Ce sont celles qui placent les citoyens et les citoyennes au centre de l'action, qui en font des acteurs, dynamiques et conscients, du développement culturel de leur région.

Elles replacent la culture dans ses fonctions premières et essentielles : celles de rassembler la population, d'animer la vie communautaire et de donner aux citoyens et aux citoyennes, en particulier aux jeunes, le goût de participer au développement de leur milieu et de se tailler de nouveaux outils pour y arriver.

Au ministère, nous avons acquis la conviction que la culture peut jouer un rôle majeur quand on crée des passerelles entre elle et le développement social et économique. Cette approche suppose une participation accrue des citoyens et des citoyennes, notamment par le développement des pratiques en amateur, le bénévolat et la création de réseaux humains et technologiques.

Nous réfléchissons actuellement à de nouvelles approches pour les collectivités rurales. Elles reposent sur un constat : l'offre culturelle locale, les pratiques en amateur, le sentiment d'appartenance et le développement économique sont beaucoup plus intimement liés qu'on le croyait naguère.

Les pratiques dites en amateur offrent un réseau d'amis ou de connaissances, une certaine fierté et le goût d'avancer. Nos études montrent que les pratiques en amateur et le bénévolat sont fortement associés.

Il y a là, je crois, une piste pour favoriser la prise en charge par les communautés de leur développement culturel.

Le ministère de la Culture et des Communications met à la disposition des municipalités et des MRC une expertise en loisirs culturels dont elles pourraient tirer un meilleur profit.

Le développement de ces réseaux sociaux pourrait, comme c'est le cas dans plusieurs municipalités régionales, se doubler d'efforts en matière de médias et de réseaux technologiques.

En matière d'outils d'information, les moyens peuvent varier selon les besoins des communautés, mais les nouvelles technologies, qui offrent une prise sur le monde à distance, sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement des petites localités. Elles permettent à la communauté de se connaître et de se faire connaître.

Nous pouvons supposer que ces technologies pourraient nous aider à soutenir le développement des milieux ruraux et leur permettre de s'adapter à un monde en pleine mutation.

Et puisque nous sommes dans les cadastres du village global, je vous invite, par exemple, à évaluer les retombées des jumelages de plus en plus nombreux entre les villes et les villages québécois et ceux d'Europe ou d'Amérique, et ce, à petite comme à plus grande échelle.

Bien sûr, la culture et les communications ne sont pas des panacées. Certains leaders préfèrent les projets économiques plus directement créateurs d'emplois. Mais à ceux-ci je dirais que les uns n'empêchent pas les autres et que, dans mon esprit, le développement est affaire de pertinence et de diversité.

Elles ne s'opposent pas à l'économie, bien au contraire. La culture est la vitamine des communautés. Et les communications leur offrent de vastes possibilités jusqu'ici inexplorées.

Ainsi, les communautés culturellement fortes ont en main un atout déterminant pour la réalisation de projets collectifs, de toute nature.

Voilà pourquoi j'estime que toutes les communautés rurales, regroupées ou non au sein d'une MRC, devraient se donner à moyen terme une politique culturelle. Et, plus encore, un plan d'action ciblant la culture comme un outil de développement privilégié.

Je conçois très bien, dans cette perspective, l'élaboration d'ententes de développement culturel élargies comportant des projets pilotes adaptés spécialement aux petites communautés.

C'est une approche radicalement « citoyenne » de la culture et des communications que nous devons promouvoir en milieu rural, car dans les communautés, les arts, les lettres, le savoir et l'information sont participatifs... ou ils ne le sont pas.

J'invite l'Union des municipalités du Québec et la Fédération des municipalités du Québec à nous rencontrer pour imaginer des cadres d'ententes de développement culturel qui leur soient parfaitement adaptées et qui placent la culture au nombre des moyens d'actions des municipalités.

Il nous reste des alliances à nouer, des outils à forger pour remettre la culture entre les mains des citoyens et des citoyennes des collectivités rurales.

Une culture alimentée par l'identité, la qualité de vie et l'authenticité.